

République Française
Département : LOT
Arrondissement : Gourdon
CREYSSE - Commune

PROCÈS-VERBAL

Séance du 22 mai 2025

Le jeudi 22 mai 2025 à 18h00, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués le 16 mai 2025, se sont réunis sous la présidence de Guy FLOIRAC.

Secrétaire de la séance : Laurent WIRTH

Présents : Guy FLOIRAC, Françoise LAVAUD, Gabrielle ANDRIES-ROUSSEL, Jean-Pierre BAULT, Martine BOURNET, Pierre CIRCAL, Francis FOLLET, Laurent WIRTH

Représentés : Denis GAILLET représenté par Françoise LAVAUD

Absents et excusés : Catherine TOUTIN

Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Validation du précédent procès-verbal
- Délibération : Transfert des résultats du budget Assainissement au SMECMVD
- Décision modificative : Transfert des résultats du budget Assainissement au SMECMVD
- Demande par un administré d'acquisition d'un terrain communal devant sa parcelle, au Lotissement
- Demandes Estancou : prolongation d'occupation temporaire du domaine public, réglementation temporaire de la circulation en périphérie du commerce lors de l'organisation de concerts, demande de végétalisation du rocher attenant au commerce
- Point projet extension Cimetière
- Divers

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations de la séance

TRANSFERT DES RESULTATS DU BUDGET ASSAINISSEMENT AU SMECMVD (N° DE_2025_13)

Le Maire expose que le transfert des résultats 2024 du budget annexe Assainissement de la commune de Creysse ay SMECMVD est donc partiel :

- ✓ L'excédent de la section de fonctionnement moins le montant de la redevance pour « pollution domestique » au titre de l'année 2023 soit 9 854.44€
- ✓ Le déficit de la section d'investissement soit 8 707.53€

Délibération : adoptée
pour: 9 contre: 0 abstention: 0

Délibération pour la décision modificative n°1 - COMMUNE DE CREYSSE 2025 (N° DE_2025_14)

CREYSSE

Exercice : 2025

DECISIONS MODIFICATIVES : BALANCE							
Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
16/05/2025	65888	Autres	9 854,44	16/05/2025	002	Résultat de fonctionnement reporté	12 355,94
16/05/2025	7068129	Reverst redev. modernisat° réseau collec	2 501,50				
Total Dépenses			12 355,94	Total Recettes			12 355,94
Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
16/05/2025	001-0	Solde d'exécution section investissement	8 707,53	16/05/2025	1068-0	Excédents de fonctionnement capitalisés	8 707,53
Total Dépenses			8 707,53	Total Recettes			8 707,53

Délibération : adoptée
pour: 9 contre: 0 abstention: 0

Demande administré

La demande d'un administré d'acquisition d'un terrain communal devant sa parcelle du Lotissement a été acceptée sur le principe, au prix du m² constructible et à certaines conditions liées à la sécurité de la circulation à la sortie du Lotissement. Un rendez-vous doit être pris avec l'administré afin d'échanger sur ces différents points.

Demandes Estancou

La demande de l'Estancou concernant la prolongation d'occupation du domaine public a été approuvée à l'unanimité, de même que celle relative à la végétalisation du rocher attenant au commerce. La demande concernant une réglementation temporaire de la circulation en périphérie du commerce, lors de l'organisation de 7 concerts prévus en juillet et août, a été approuvée (6 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions).

Point projet extension Cimetière

Le terrain nécessaire à l'extension du cimetière n'a pas été acheté mais tout est prêt pour cet achat. Les possibilités d'aménagement et de la plantation d'arbres ont été évoquées, ainsi que celle de la destruction de la partie du mur existant pour permettre une communication du cimetière existant avec le nouvel espace. La commission chargée de cet aménagement va réfléchir aux différentes possibilités. Où positionner le mur côté route ? Le maire propose de faire édifier ce mur en parallèle à la route ce qui permettra au corbillard de se garer près de la nouvelle entrée. Il a été convenu de commencer l'aménagement par le devant de la parcelle, en la fermant par de la végétation et un grillage et en laissant une allée de 2m50 pour permettre aux cantonniers de passer avec le tracteur pour tondre la seconde partie du terrain. Il a été également décidé de demander des devis, pour la réalisation du mur en parpaings avec un parement en pierre, en vue du prochain conseil.

Divers :

- ✓ Le maire de Creysse en Dordogne a fait part à notre maire de son souhait que notre commune présente un équipage (de 9 personnes) pour la course de bateaux qui se déroulera sur sa commune le 6 septembre 2025. Le bateau sera fourni.
- ✓ Le maire a demandé à Monsieur Lafon, couvreur, un devis pour le toit de l'église. Il n'a reçu à ce jour que celui concernant la sacristie, s'élevant à 6 627€ HT. La commune est potentiellement éligible à des aides de l'État, de la Région et du Département (à hauteur de 80%). Des dons privés peuvent aussi être acceptés, ils sont déductibles des impôts.
- ✓ Un devis a également été demandé à Monsieur Lafon pour la couverture de la Bascule, il s'élève à 3 272€ HT (un montant qui s'explique par la couverture en ardoises). La commune pourrait également prétendre à des aides de Cauvaldor pour le petit patrimoine non classé, à hauteur de 50% ou le fonds de concours qui couvrirait 20 à 30%.
- ✓ Le camion à pizza, présent ce soir, va-t-il renouveler sa demande ? La maire rappelle l'opposition de certains habitants à l'idée de placer le camion sur l'un des parkings à l'entrée du village. Nous devons lui demander s'il souhaite revenir cet été.

La séance est levée à 20h00.

Guy FLOIRAC
Président de séance



Laurent WIRTH
Secrétaire de séance

